



HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer



Chapeau au comité organisateur des célébrations du 250^e! Normand Parr, Pascal Alain, Samuel Téguel, Julie Cyr, Julie Loubert, Catherine Miousse, Sylviane Huard, Robert Porlier et Henry Hotton

Volume 38, numéro 1, janvier 2018

Journal Le Hublot

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com

 [carletonsurmer](https://www.facebook.com/carletonsurmer)

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron, Carleton QC G0C 1J0

Prochaine date de tombée : 5 février à 16 h



Prochaines séances du conseil municipal

Salle Lavoie–St-Laurent de l'hôtel de ville

Séance d'ajournement et extraordinaire :
29 janvier à 20 h

Séance ordinaire : 5 février à 20 h

Bienvenue à toute la communauté!



CARLETON
SUR-MER



FESTIF – RASSEMBLEUR – INCLUSIF – NOVATEUR

Le mot de la fin – Quelle année exceptionnelle! On peut se le dire... 2017 restera une année marquante pour Carleton-sur-Mer. Au fil des quatre saisons, nous avons célébré nos racines et notre patrimoine avec fierté.

L'engouement autour de notre 250^e anniversaire fût palpable. Nous tenons à souligner l'apport des piliers qui ont contribué aux succès de nos activités : le comité organisateur, notre porte-parole Pierre-André Bujold, les dévoués bénévoles, les instigateurs de projets, les citoyens engagés, les employés et le conseil municipal de la Ville ainsi que nos partenaires financiers. Sans leur participation, les célébrations du 250^e n'auraient pas atteint cette envergure et cumulé autant de réussites.

Nous accueillons l'année 2018 avec un brin de nostalgie, mais avec la confiance que les prochaines années seront teintées du même climat de mobilisation et d'engagement citoyens... Souhaitons-nous encore plein de belles saisons ensemble!

Catherine Miousse, coordonnatrice des célébrations du 250^e et des legs
Pascal Alain, directeur loisir, culture et tourisme



Photos : Magali Deslauriers



Dossiers des membres du conseil municipal



Les membres du conseil municipal siègent le 1^{er} lundi de chaque mois. Les séances ont lieu à 20 h à la salle Lavoie-St-Laurent. Le site web de la Ville rassemble les ordres du jour et les procès-verbaux sous l'onglet *Ma ville*, section *Documents*. Consultez aussi la section *Conseil municipal* pour voir les séances d'ajournement qui s'ajoutent et les changements de dates : carletonsurmer.com.

Voici les dossiers auxquels chacun et chacune sont associés.

Mathieu Lapointe, maire

- Participation citoyenne
- Développement économique
- Développement touristique
- Finances
- Communication
- Partages inter municipaux de services ou d'activités
- Conseil d'administration de la SDMC (Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer)
- Comité organisateur des célébrations du 250^e
- Raid international Gaspésie

Steven Parent, conseiller 1

- Maire suppléant
- Partages inter municipaux de services ou d'activités
- Protection et mise en valeur du barachois et des 2 bancs du secteur Carleton
- Ressources humaines
- Synergie secteur maritime (quai, marina, Administration portuaire, Écovoile)

Marie-Hélène Richard, conseillère 2

- Loisirs et sports
- Mont St-Joseph
- Protection et mise en valeur du Banc de St-Omer, de la halte routière et de la place du Vieux-Quai

Jean-Simon Landry, conseiller 3

- Mise en valeur du site de la plage municipale

- OMH (Office municipal d'habitation)
- Travaux publics et entretien des bâtiments
- Urbanisme
- Vie communautaire

Antoine Audet, conseiller 4

- Aménagement urbain et transport actif
- Centre des congrès
- Comité culturel
- Communication
- Culture et patrimoine
- Développement durable
- Participation citoyenne
- Synergie secteur maritime (quai, marina, Administration portuaire, Écovoile) : adjoint
- Urbanisme

David Landry, conseiller 5

- CA SDMC (Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer)
- Développement touristique : adjoint
- Maison des jeunes
- Mise en valeur du secteur de l'OTJ
- Politique familiale et MADA (Municipalité amie des aînés)
- Politique Ville étudiante
- Sécurité publique et incendie

Denise Leblanc, conseillère 6

- Comité de relation de travail
- Finances
- Golf
- OMH (Office municipal d'habitation)
- Relations avec les gens d'affaires
- Synergie secteur St-Louis

Sécurité routière lors des tempêtes

Le 4 janvier dernier, une tempête historique de deux jours s'amorçait sur l'Est-du-Québec. À Carleton-sur-Mer, plus de 50 cm de neige ont recouvert la Ville. Pareille quantité de neige jumelée à de puissantes rafales ont compliqué les opérations de déneigement.

La route 132 a été fermée à la circulation une première fois dès jeudi soir. Une fois celle-ci rouverte, le lendemain aux petites heures, les opérations de déneigement se sont amorcées dans des conditions exceptionnellement difficiles pour les opérateurs.

Les conditions météorologiques et routières se sont à nouveau détériorées le vendredi. Dès 16 h, outre quelques convois, tout le secteur à l'est de l'église a été rendu inaccessible lorsque le ministère des Transports a annoncé une deuxième fois la

fermeture de la route 132, qui est demeurée fermée jusqu'au samedi matin.

Afin que les personnes en difficulté puissent se mettre à l'abri, un centre de coordination des mesures d'urgence a été aménagé dans la salle du conseil municipal à l'hôtel de ville dès 15 h le vendredi.

L'entretien des rues est vite devenu un défi, notamment dans les rues Vermette, Bernard et de la Boulangerie qui sont soumises plus qu'ailleurs aux forts vents. De grandes lames de neige se sont formées en travers de ces rues.

Avez-vous les bons réflexes?

Voici les bons réflexes à adopter lors des tempêtes hivernales afin de nous aider à veiller à votre sécurité :

- Demeurer informé de l'état des routes en consultant les ressources du ministère des Transports : 1 888 355-0511 et quebec511.info (site web et application mobile).
- Éviter de circuler sur les routes. Ceci diminue les risques d'accident en plus de laisser le champ libre à la machinerie. Autant que possible, rester chez soi; c'est l'endroit le plus sûr.
- En cas d'urgence, téléphoner à un des numéros d'urgence plus bas. Lors de tempêtes, les équipes de déneigeurs demeurent en communication avec les autres services d'urgences. Lorsqu'une personne est en difficulté, nous sommes prêts à intervenir pour dégager un accès rapidement.

Numéros d'urgence

- 911
- Sûreté du Québec : 418 310-4141
- Service secours Baie-des-Chaleurs (ambulanciers) : 418 364-3177
- Sécurité publique et incendie : 418 364-7666
- Urgence travaux publics : 418 391-2733

Ces numéros sont publiés sur le site web de la Ville : carletonsurmer.com

Vincent Leblanc, directeur des travaux publics



AVIS PUBLICS

Prévisions budgétaires 2018

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer adoptera les prévisions budgétaires 2018 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations 2018-2019-2020 lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 29 janvier, 20 h (suivant la séance d'ajournement), à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

Lors de cette réunion, les délibérations porteront uniquement sur l'adoption des prévisions budgétaires et du programme des dépenses en immobilisations.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 16 janvier 2018.

Daniel Bujold, directeur général et greffier par intérim (Parution et publication *Le Hublot*, le 16 janvier 2018)

Demandes en dérogation mineure

Avis public est par le présent donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer le lundi 5 février 2018, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent située au 629, boulevard Perron à Carleton.

Au cours de cette réunion, le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. L'immeuble se situe au 32, rue Lacroix, sur le lot 3 547 588 du cadastre du Québec. La demande consiste à accepter la marge de recul arrière du bâtiment principal qui est de 5,01 m alors

que le règlement de zonage prévoit une marge de recul arrière minimale de 6 m.

2. L'immeuble se situe au 5, rue de la Gare, sur le lot 3 547 332 du cadastre du Québec. La demande consiste à accepter une terrasse commerciale projetée qui se trouverait à 5 m d'une résidence, alors que le règlement de zonage prévoit distance minimale de 18 m.
3. L'immeuble se situe au 10, rue Tracadièche Est, sur le lot 3 544 443 du cadastre du Québec. La demande consiste à accepter la marge de recul latérale nord-est et la marge de recule combinée du bâtiment principal qui sont respectivement de 0,31 m et 3,59 m, alors que le règlement de zonage prévoit une marge de recul latérale minimale de 1,5 m et une marge latérale combinée minimale de 5 m.
4. L'immeuble se situe au 6, rue de la Montagne, sur le lot 3 547 332 du cadastre du Québec. La demande consiste à accepter un lotissement d'un emplacement commercial dont la largeur serait de 4 m, alors que le règlement de lotissement prévoit une largeur minimale de 6 m.

Au cours de cette séance du conseil, des points à l'ordre du jour seront spécifiquement réservés à l'étude de ces demandes de dérogation mineure.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 16 janvier 2018.

Daniel Bujold, directeur général et greffier par intérim (Parution et publication *Journal Le Hublot*, le 19 janvier 2018)



VIE COMMUNAUTAIRE

Ski-bus du samedi

Une navette du Régim se rend au Petit Chamonix les samedis jusqu'au 10 mars, sans réservation.

Points d'embarquements à Carleton-sur-Mer :

- 8 h au stationnement du restaurant Le Héron,
- 8 h 10 au dépanneur Irving Service Tony et Donald,
- 8 h 15 au garage municipal de la route de Saint-Louis.

Information : Pierre Dugas : 418-794-2571 ou 418-392-9171; le Petit Chamonix 418-865-2105 ou la Régim 1 877 521-0841.

MRC d'Avignon Soirée d'information

7 février à 19 h : rencontre d'information sur les mandats, services et programmes de financement de la MRC Avignon, au studio Hydro-Québec du Quai des arts.

Club de plein air Kharishteau

8 février à 17 h 30 : souper-causerie à l'église de Carleton. Remis au 9 février en cas de tempête. Objet : Pêcheurs du siècle dernier et quelques descendants. Menu : spaghetti italien ou boulettes de morue. Apportez votre vin. Billet au coût de 20 \$ en vente au dépanneur Jean-Eudes Boudreau et au restaurant le Héron. Information : 418-364-3204 ou 418-364-3573

Corporation du mont St-Joseph

Les vendredis à 19 h 30 : bingo à la salle Charles-Dugas.

Club des 50 ans et plus Carleton

14 janvier à 10 h : brunch et information à la salle Charles-Dugas au coût de 10 \$.

20 janvier à 13 h : tournoi de crible à la salle Charles-Dugas. Inscription : Evelyne 418 364-7439

20 janvier à 20 h 30 : soirée dansante à la salle Charles-Dugas avec Annette et Gordon.

St-Omer

Information et réservation : Régent 418 364-6200

Les mercredis à 19 h : bingo à l'OTJ

27 janvier à 20 h : Soirée dansante avec Black Hat's à l'OTJ. Apportez vos consommations.

3 février à 13 h : tournoi de crible à l'OTJ.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que la chronique historique reviendra en 2018? En effet, à la demande générale, notre historien dévoué, Paul Lemieux, a accepté de poursuivre l'aventure au grand plaisir de nos lecteurs! Rendez-vous en février pour voir la nouvelle mouture.





cinétoile

21 janvier à 14 h : MERVEILLEUX

de Stephen Chbosky. États-Unis. 2017. 113 min. (G). Avec Jacob Tremblay, Julia Roberts, Owen Wilson, Izabela Vidovic.

26 janvier à 20 h : BARBARA

de Mathieu Amalric. France. 2017. 98 min. (G). Avec Jeanne Balibar, Mathieu Amalric, Vincent Peirani, Aurore Clément.

9 février à 20 h : AURORE

de Blandine Lenoir. France. 2017. 99 min. (G). Avec Agnès Jaoui, Thibault de Montalembert, Pascale Arbillot, Sarah Suco.

CINETOILE.INFO

418 364-6822 p. 370

Entrée générale : 9 \$ | Ciné-carte : 28 \$ (4 films)
Étudiants : 5 \$ (gratuit sur présentation de la carte étudiante du campus collégial de Carleton-sur-Mer)

SPECTACLE

Billetterie : 418-364-6822 p. 351 ou au maximum90.ca

DUO PALLADIUM : 11 février à 14 h

Adulte : 26 \$ | Étudiant : 13 \$

BEYRIES : 18 février à 18 h

Adulte : 25 \$ | Étudiant 15 \$



SPORT ET LOISIR

Coupe Sports Experts

Compétition amicale entre 5 clubs de l'association de ski de fond de la Baie-des-Chaleurs.

C'est donc 5 courses avec des catégories d'âges et des parcours variant entre 500 m et 20 km. Inscription sur place le jour même, entre 9 h et 10 h, heure du 1^{er} départ.

- 21 janvier à Maria
- 28 janvier à Caplan
- 11 février à Bonaventure
- 25 février à New Richmond
- 11 mars à Carleton-sur-Mer
- 18 mars, souper et remise des prix à Maria

Coût : individu 5 \$; famille 10 \$

Facebook :
[@AssociationDeSkiDeFondBaieDesChaleurs](https://www.facebook.com/AssociationDeSkiDeFondBaieDesChaleurs)

Un sentier unique pour nos randonneurs

Que vous soyez adepte de la marche, de la course ou du *fatbike*, un parcours unique vous est offert en hiver par l'entretien de la promenade des Acadiens et de l'avenue du Phare, un sentier s'étendant sur 10 km et propriété de la municipalité. Pour un deuxième hiver, Michel Bettez, citoyen de Carleton-sur-Mer, trace bénévolement la piste avec un véhicule sur chenille, au grand

plaisir des randonneurs. La Ville de Carleton-sur-Mer souligne l'implication assidue de M. Bettez et des entreprises suivantes qui le soutiennent au quotidien :

- Soudex, New Richmond
- J.E. Boudreau & Frères, Carleton-sur-Mer
- Honda, New Richmond
- Sports Experts, Carleton-sur-Mer
- M.J. Brière, Caplan
- Jean Coutu Steve Rioux et Jean-François Richard, Carleton-sur-Mer
- Services de réparation Joël, Carleton-sur-Mer
- Metro Viens, Carleton-sur-Mer
- Caisse Desjardins de Tracadie, Carleton-sur-Mer

CAFÉ-THÉÂTRE

17 février à 20 h

Le dépanneur chez Paul-ette présenté dans le foyer du Quai des arts, avec 8 comédiens dans une mise en lecture hilarante.
Places limitées. Entrée : 5 \$.



ART ACTUEL

Collectif de la Galerie Colline, Edmundston

CARTE DE VISITE | Installation
Exposition jusqu'au 16 février 2018

Maryse GOUDREAU, Escuminac

MIEL DE TANK | Installation
Vernissage le vendredi 23 février, dès 17 h
Exposition jusqu'au 31 mars 2018

vasteetvague.ca

